

Règlement Financier 2023/2024 AL FAWZ KHADAMATES



L'INSCRIPTION

Modalités de paiement : En dehors de l'acompte à verser lors de l'inscription, le paiement s'effectue par virement bancaire ou via un autre mode de paiement privilégié par AL FAWZ.

PAYEMENT EN 3X

Échéances de paiement :

1er versement	2nd versement	3ème et dernier versement
acompte le jour de l'inscription	au plus tard le 30 octobre 2023	au plus tard le 30 Novembre 2023



LE PAIEMENT

Les coordonnées bancaires du compte AL FAWZ KHADAMATE vous seront communiquées après votre inscription.

Les frais d'envoi ou de virements bancaires internationaux exigés par votre banque ou les services de paiement en ligne sont exclusivement à votre charge.

Pour rappel, le choix de la modalité de paiement est définitif. Sur demande dûment justifiée, la direction peut accorder exceptionnellement une modification de la modalité de paiement en cours d'année, à l'exception des remises prévues applicables au choix initial. Des frais peuvent vous être alors appliqués pour gestion de dossier.



Le respect du règlement financier assure la pérennité de l'inscription de votre enfant. En cas de non-paiement des prestations, nous serons dans l'obligation de désinscrire votre enfant et ce, même en cours d'année.

DROIT DE RÉTRACTATION

Les familles disposent d'un délai de rétraction de 14 jours calendaires à compter de l'inscription, date à laquelle le contrat a été conclu entre les parties.

Les familles qui souhaitent exercer leur droit de rétractation doivent le notifier à AL FAWZ. Les familles devront manifester leur volonté par écrit (formulaire ou mail) avant l'expiration du délai de rétractation.

REMBOURSEMENT

Lorsque l'élève et sa famille exercent valablement leur droit de rétraction, AL FAWZ procédera au remboursement, par virement bancaire ou via un service de paiement en ligne sélectionné, de l'intégralité des sommes versées (hors acompte) dans un délai de 14 jours maximum à compter de la date à laquelle AL FAWZ a été informée de la décision de rétractation.

Les familles supporteront entièrement l'ensemble des risques de change pouvant survenir, dans le cas de devises de réception et d'envoi des fonds différentes, ainsi que les frais d'envoi ou de virements bancaires internationaux exigés par leur banque ou les services de paiement en ligne.

Le droit de rétractation ne pourra être exercé lorsque les prestations d'enseignement en ligne ont été pleinement exécutées ou que leur exécution a commencé après accord préalable entre les parties et renoncement des familles à faire valoir leur droit de rétraction.

En conséquence, dès lors que l'élève a participé et obtenu des prestations en ligne d'AL FAWZ avant la fin du délai de rétraction, l'élève et sa famille acceptent de bénéficier immédiatement des prestations d'enseignement et renoncent de manière expresse à leur droit de rétractation.

Toute année à laquelle votre enfant est inscrit définitivement est entièrement due, et la désinscription de votre enfant n'entraînera aucun remboursement.

Chaque famille s'engage à respecter les échéances de paiement, et doit régulariser tout incident ou retard de paiement dans les plus brefs délais. Les élèves pour lesquels les frais demandés ne seront pas réglés aux dates prévues ne seront pas admis en classe jusqu'à régularisation.



La réinscription dans l'établissement seront accordées uniquement aux familles justifiant d'une situation comptable à jour auprès d'AL FAWZ.









